

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 19 JANVIER 2026

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025;
 - 3.2 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dépôt du rapport d'audit portant sur les codes d'éthique et de déontologie – Commission municipale du Québec;
 - 4.2 Résolution visant la libération du fonds de garantie en assurances des biens du regroupement Abitibi-Témiscamingue et Nord québécois pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2022;
 - 4.3 Adjudication du contrat d'assurances de dommages pour le terme 2026-2027;
 - 4.4 Autorisation de signature de l'entente de cession relative à l'acquisition d'un bâtiment en toile (dôme);
 - 4.5 Autorisation de signer une entente de location d'une durée de quinze (15) ans avec la Corporation de développement communautaire d'Amos;
 - 4.6 Autorisation de signature d'un avenant au bail relatif à l'utilisation de la piscine de Clair-Foyer;
 - 4.7 Ratification d'une prolongation transitoire de l'approvisionnement en produits pétroliers auprès de Harnois Énergies inc.;
 - 4.8 Adjudication des contrats d'approvisionnement d'essence, de produits pétroliers et de carburant d'aviation pour l'année 2026;
 - 4.9 Dépôt du rapport annuel 2024 de la gestion de l'eau potable;
 - 4.10 Entente de gestionnaire de formation de l'École nationale des pompiers du Québec;
 - 4.11 Appui à une demande d'aide financière de la Corporation du Vieux-Palais et de la Maison Hector-Authier dans le programme Fonds culturel de la MRC d'Abitibi;
 - 4.12 Autorisation de déposer une demande au Fonds culturel de la MRC d'Abitibi pour le projet « Le roi moustique »;
 - 4.13 Comptes à payer au 31 décembre 2025;
 - 4.14 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2026 de l'Office d'habitation du Berceau de l'Abitibi;
 - 4.15 Nomination d'un préposé au stationnement au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (Hôpital d'Amos);
 - 4.16 Autorisation de signature d'une entente de règlement et de modalités de paiement;
 - 4.17 Remplacement d'un membre de la Commission de dynamisation du centre-ville d'Amos;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° VA1-62 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Amos;

5.2 Adoption du règlement n° VA1-63 concernant le traitement des élus municipaux;

6. Dons et subventions :

6.1

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction – Décembre 2025;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.